

Pour citer cet article : Ragazzi, S., & Salvisberg, M. (2024). Processus de conception et d'écriture du document sur l'évaluation pour les enseignant·es de l'école obligatoire au Tessin. *La Revue LEEE*, 8. <https://doi.org/10.48325/rleee.008.06>

PROCESSUS DE CONCEPTION ET D'ÉCRITURE DU DOCUMENT SUR L'ÉVALUATION POUR LES ENSEIGNANT·ES DE L'ÉCOLE OBLIGATOIRE AU TESSIN

Serena RAGAZZI, Miriam SALVISBERG

Version de la publication : mars 2024

Évaluation ouverte et collaborative

Rétroacteur·rices : Dominique Broussal et membres du réseau IEAN-CH

Résumé

Entre les années 2019 et 2022, un groupe mandaté par La Divisione della scuola du canton du Tessin a élaboré un document concernant l'évaluation des apprentissages par compétences. Il s'agit d'un document destiné aux enseignant·es de l'école obligatoire et qui vise une transformation de la culture de l'évaluation des apprentissages des élèves dans le canton du Tessin. L'article expose les étapes du processus de conception et d'écriture du document et les synergies entre le groupe de travail qui s'est occupé de la conception et de la rédaction du document, et celui d'accompagnement ayant pour but de co-élaborer certaines parties du document et de donner des conseils sur d'autres. Les deux groupes étaient composés de professionnel·les provenant de contextes différents. Cette composition a permis d'avoir une vision globale des changements nécessaires, ainsi que des éléments problématiques. Les obstacles et les éléments facilitateurs du processus, ainsi que les concepts-clés (l'évaluation dans une approche par compétences, l'intégration de l'évaluation dans la planification didactique, les rubriques évaluatives et les profils de compétences) sont mis en évidence dans cette contribution. L'application de ces concepts-clés dans les pratiques quotidiennes des enseignant·es devrait amener des changements qui tendent vers une culture de l'évaluation pour l'apprentissage. Finalement, l'article propose quelques leviers qui pourraient soutenir le processus de changement de la culture de l'évaluation, par exemple, l'exigence d'aligner les prescriptions avec les processus de changement des pratiques.

Mots-clés : évaluation par compétences, culture de l'évaluation, évaluation pour l'apprentissage

Abstract

Between the years 2019 and 2022, a group mandated by La Divisione della scuola of the Canton of Ticino has elaborated a document concerning assessment of learning by competencies. It is a document intended for compulsory school teachers and assumes an aim of potential transformation of the culture of assessment of student learning in the Canton of Ticino. The article outlines the stages of the process of designing and writing the document and the synergies between the working group, which dealt with the design and writing of the document, and the accompanying group, with the aim of co-developing some parts of the document and advising on others. Both groups were composed by professional from different backgrounds. This composition allowed for a comprehensive view of the changes needed, as well as the problematic elements. Difficulties and facilitators to the process, as well as key concepts (assessment in a competency-based approach, integration of assessment into didactic planning, assessment rubrics, and competency profiles) are highlighted in this contribution. The application of these key concepts in the daily practices of teachers should bring about changes that bear towards a culture of assessment *for learning*. Finally, the article proposes some elements that could support the process of changing the culture of assessment, for example, the requirement to align prescriptions with the processes of changing practices.

Keywords: assessment of skills, culture of assessment, assessment for learning

Riassunto

Tra il 2019 e il 2022, un gruppo incaricato dalla Divisione della scuola del Canton Ticino ha elaborato un documento sulla valutazione per competenze degli apprendimenti. Si tratta di un testo destinato agli/alle insegnanti della scuola obbligatoria e presuppone una trasformazione della cultura della valutazione dell'apprendimento degli studenti nel Canton Ticino. L'articolo illustra le fasi del processo di progettazione e di redazione del documento e le sinergie tra il gruppo operativo, che si è occupato dell'ideazione e della stesura del documento, e il gruppo di accompagnamento, il cui scopo era quello di co-elaborare alcune parti del documento e di fornire consulenza su altre. Entrambi i gruppi erano composti da professionisti e professioniste provenienti da contesti diversi. Questa composizione ha permesso di avere una visione globale dei cambiamenti necessari e degli elementi problematici. In questo contributo vengono evidenziati gli ostacoli e gli elementi facilitatori del processo, nonché i concetti chiave (valutazione in un approccio basato sulle competenze, integrazione della valutazione nella pianificazione didattica, rubriche di valutazione e profili di competenza). L'applicazione di questi concetti chiave nelle pratiche quotidiane degli insegnanti e delle insegnanti dovrebbe portare a cambiamenti che tendono verso una cultura della valutazione *per* l'apprendimento. Infine, l'articolo propone alcuni elementi che potrebbero sostenere il processo di cambiamento della cultura della valutazione, come ad esempio l'allineamento tra i regolamenti e i processi di cambiamento delle pratiche.

Parole chiave: valutazione per competenze, cultura della valutazione, valutazione per l'apprendimento.



L'article expose le processus de conception et d'écriture du document *La valutazione per competenze. Dalla teoria alla prassi*¹ (Piricò et al., 2023), destiné aux enseignant·es de l'école obligatoire du canton du Tessin. Il concerne les pratiques d'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences. Ce processus a commencé en 2019 pour se terminer à la fin de l'année 2022 avec la publication du document. Ce texte a pour but de donner des orientations sans toutefois être prescriptif comme pourrait l'être la loi ou le règlement de l'école. Selon la catégorisation de Jaume (2008), il s'agit plutôt d'un texte exhortatif puisqu'il encourage le destinataire à réagir, un texte émanant d'une intervention politique. Il s'agit également d'un texte qui assume une visée de transformation potentielle de la culture de l'évaluation des apprentissages des élèves dans le canton du Tessin.

La première partie de cet article contextualise le document sur l'évaluation par rapport aux travaux qui ont été menés en lien avec le Plan d'études de l'école obligatoire tessinoise (PdS) (Divisione della scuola, 2015) entré en vigueur en 2015 et amélioré en 2022 (Divisione della scuola, 2022). Les différentes versions du PdS apportent des nouveautés soit au niveau du processus d'enseignement/apprentissage, soit au niveau de l'évaluation. La deuxième partie de l'article décrit les étapes principales du processus de conception et d'écriture. La troisième expose les obstacles et éléments facilitateurs de ce processus. La quatrième partie présente les concepts-clés présentés dans le document et sa structure. La conclusion discute quelques leviers de changement par rapport à une culture de l'évaluation qui se met au service des élèves.

1. Contexte

1.1 La mise en œuvre du Plan d'études de l'école obligatoire tessinoise (années 2015-2018)

Le 8 juillet 2015, à travers la résolution gouvernementale n. 2901, le Conseil d'État tessinois a approuvé le nouveau PdS, en autorisant sa diffusion et sa mise en œuvre progressive au cours de la période 2015 à 2018.² La Divisione della scuola, organe institutionnel qui s'occupe de l'école obligatoire, a proposé deux mesures principales pour soutenir l'implémentation progressive du PdS. D'une part, elle a suggéré un cours de formation adressé à tous·tes les enseignant·es de l'école obligatoire tessinoise³, appelé *Pôles/groupes de terrain* (en italien *Poli/gruppi territoriali*). D'autre part, elle a décidé d'activer, en collaboration avec le Département de la formation et de l'apprentissage de la SUPSI de Locarno (DFA), des ateliers nommés *Planifier par compétences* (en italien :

¹ En français : « L'évaluation par compétences. De la théorie aux pratiques ». Il a été décidé d'utiliser le terme évaluation par compétences parce qu'il renvoie à la dimension formative du concept : on évalue pour former à des compétences, et pas seulement pour évaluer des compétences, même si cet aspect reste cependant central dans le cadre sommatif et certificatif.

² Information reprise de Consiglio di stato (2017).

³ Le système éducatif au Tessin diffère de ceux des autres cantons suisses. L'école infantine y est constituée de deux années (1^{re} et 2^e années scolaires HarmoS, par la suite nommées 1^{re} et 2^e H). L'école primaire est composée de cinq années (3^e H, 4^e H, 5^e H, 6^e H et 7^e H) et l'école secondaire I (scuola media) de quatre années (8^e H, 9^e H, 10^e H et 11^e H). Dans les autres cantons, le degré primaire est constitué de huit ans et le degré secondaire I de trois ans.



Progettare per competenze), visant à produire des matériaux didactiques basés sur le nouveau PdS.

La formation a impliqué environ 1'500 enseignant·es de l'école secondaire I et 1'200 enseignant·es de l'école primaire pendant les années scolaires 2015/2016, 2016/2017 et 2017/2018. La formation avait comme objectif principal de sensibiliser les enseignant·es aux nouveaux concepts proposés dans le PdS et de commencer à créer une culture commune autour des principes retenus dans ce nouveau document.

Parallèlement à la formation, dans le cadre d'ateliers *Planifier par compétences*, environ 180 enseignant·es des trois cycles ont travaillé à la réalisation de parcours didactiques basés sur l'approche par compétences dans une optique de continuité entre les trois cycles. Les matériaux de plus de 200 parcours didactiques ont été publiés sur une page dédiée du portail d'enseignement *ScuolaLab*, accessible à l'adresse suivante : <https://scuolalab.edu.ti.ch>.

1.2 L'amélioration du Plan d'études (années 2018-2022)

Pendant la période d'implémentation du PdS, les enseignant·es qui ont participé aux formations ont fait émerger des éléments susceptibles de modifications ou de développement, tant au niveau de la structure qu'au niveau du contenu. Au cours de la période 2018-2022, il a ainsi été décidé d'affiner le PdS grâce à l'apport de plusieurs professionnel·les du monde de l'éducation (enseignant·es, expert·es, formateurs et formatrices d'enseignant·es). La nouvelle version du PdS (Divisione della scuola, 2022) garde comme élément central l'approche par compétences et les principales caractéristiques curriculaires de la version 2015 (par exemple, la répartition des disciplines, la division en trois cycles, l'accent sur le processus d'enseignement/apprentissage, etc.). Cependant, elle présente également des éléments nouveaux, soit par rapport à la structure (par exemple, la recherche d'une plus grande lisibilité du document), soit par rapport au contenu. Par exemple, en accord avec les réformes scolaires qui ont eu lieu au Tessin dans les dernières années, un certain nombre de domaines disciplinaires ont été mis à jour ou ajoutés (notamment les chapitres sur l'éducation civique, la citoyenneté et la démocratie et l'histoire des religions). La *Formation générale* a été réinterprétée à la lumière du paradigme du développement durable, promu par la Confédération et déjà inclus dans d'autres plans d'études régionaux (PER et Lehrplan21).⁴ Une nouvelle conception du domaine *Technologie et médias* est désormais intégrée dans les compétences transversales. Le PdS amélioré (Divisione della scuola, 2022) a commencé à être diffusé pendant l'année scolaire 2022/23 et entrera officiellement en vigueur pour la rentrée scolaire 2023/24.

1.3 L'évaluation des apprentissages et le Plan d'études

Les échanges réguliers avec les établissements scolaires et les enseignant·es pendant l'implémentation du PdS (Divisione della scuola, 2015) ont mis en évidence la demande, de la part des enseignant·es, d'approfondir la thématique de l'évaluation des apprentissages et de disposer de pistes opérationnelles pouvant soutenir leurs pratiques évaluatives. Cette demande émerge de la constatation que lors de la publication du PdS de 2015, il n'y avait pas de documents ou d'orientations au niveau de l'évaluation, en

⁴ <https://www.plandetudes.ch/> et <https://zh.lehrplan.ch/>



particulier sur comment évaluer par compétences, qui accompagnaient le plan d'études. En particulier, les enseignant·es ont demandé d'avoir plus d'outils sur l'évaluation. Un document portant spécifiquement sur l'évaluation a été publié plus tard, en 2018, par la Divisione della scuola. Ce document, qui n'a pas d'intentions prescriptives, aborde principalement l'évaluation *pour l'apprentissage*, c'est-à-dire l'évaluation déclinée principalement dans une logique formative (Pastore & Breccia, 2017). Il met également l'accent sur l'évaluation par compétences et sur la « rubrique évaluative »⁵ vu comme outil essentiel pour évaluer les compétences des élèves.

À la suite de la prise de connaissance du document mentionné ci-dessus (Divisione della scuola, 2018), les enseignant·es ont exprimé la nécessité d'avoir des repères concernant également la fonction sommative de l'évaluation. C'est donc à partir de ces réflexions que la Divisione della scuola du canton du Tessin a décidé de constituer un groupe de travail pour compléter la réflexion autour de l'évaluation, cette fois-ci en s'interrogeant principalement sur l'évaluation *de l'apprentissage* (dans une logique sommative) et écrire un document pour les professionnel·les de l'enseignement.

2. Le processus de conception et d'écriture du document

C'est ainsi qu'en juin 2019, la Divisione della scuola du canton du Tessin a décidé de constituer un groupe de travail chargé de rédiger un document sur l'évaluation des apprentissages, en particulier dans une perspective d'approche par compétences et en poursuivant les objectifs ci-dessous :

- Recueillir et systématiser le matériel déjà existant par rapport à l'évaluation des apprentissages et prendre connaissance des projets par rapport à cette thématique en cours dans les établissements scolaires ;
- Rédiger un document faisant le point sur l'évaluation *de l'apprentissage* (fonction sommative) : ce texte devait contenir à la fois une partie conceptuelle (théorique et méthodologique) et une partie plus opérationnelle ;
- Préparer une proposition pour diffuser et rendre opérationnelles les lignes directrices contenues dans le document ;
- Devenir le groupe de référence institutionnel pour les questions d'évaluation.

2.1 Le groupe de travail et le groupe d'accompagnement

Le groupe de travail qui a pris en charge le mandat d'écrire le document est composé par des acteur·rices ayant différents rôles et compétences à l'intérieur du système scolaire tessinois. Ainsi, il est constitué de professionnel·les⁶ qui travaillent pour la Divisione della scuola et qui jouent un rôle plus institutionnel et politique, ainsi que de professionnel·les⁷

⁵ Dans la section 4.1 se trouve un exemple d'une rubrique évaluative.

⁶ En particulier, Serena Ragazzi (co-auteurice de cet article), adjointe au directeur de la Divisione della scuola; Rezio Sisini, directeur de la Section des écoles communales; Michele Tamagni et Patrizia Bettello, inspecteur·rices de l'enseignement.

⁷ En particulier, Miriam Salvisberg (co-auteurice de cet article), PhD chercheuse auprès du Département de la formation (DFA), Matteo Piricò, PhD, Professeur auprès du DFA et expert en sciences de l'éducation pour la



impliqué·es dans la recherche et la formation initiale et continue des enseignant·es, principalement dans le canton du Tessin. Un professeur en didactique et pédagogie de l'Université de Torino⁸ a aussi été consulté et a assuré une expertise scientifique surtout pour la première partie du document.

Depuis août 2019, le groupe de travail s'est rencontré plusieurs fois, d'une part pour partager ses conceptions sur l'évaluation et, d'autre part, pour élaborer les étapes du processus de conception et d'écriture du document (exposées ci-après dans la section 2.2). Tout de suite, il est apparu important pour les membres de ce groupe de constituer, en parallèle, un groupe d'accompagnement composé par des professionnel·les travaillant à l'école obligatoire (école primaire et secondaire I) ainsi qu'à l'école post-obligatoire (secondaire II). Ce groupe d'accompagnement a été composé d'une trentaine de professionnel·les : des enseignant·es des trois cycles, des directeur·rices, des expert·es, des inspecteur·rices, des responsables des enseignant·es spécialisé·es, des formateur·rices des enseignant·es, des opérateur·rices spécialisé·es et des chercheur·ses. Les personnes de ce groupe avaient, pour la plupart, déjà eu l'occasion d'aborder et d'approfondir dans leurs pratiques le thème de l'évaluation au cours de leur carrière professionnelle. Ce groupe d'accompagnement avait pour rôle de conseiller ainsi que de co-élaborer le document, notamment par rapport à certaines thématiques sensibles comme la différenciation pédagogique. Ainsi, les objectifs de ce groupe étaient les suivants :

- Agir comme groupe de consultation en ce qui concerne les orientations théoriques et surtout méthodologiques proposées par le groupe de travail ;
- Soutenir de manière critique la rédaction du document sur l'évaluation ;
- Identifier et conseiller certaines expériences significatives d'évaluation pouvant être insérées dans le document comme exemples.

2.2 Étapes du processus de conception et d'écriture

Le processus de conception et d'écriture du document sur l'évaluation a commencé en juin 2019 et s'est terminé en juin 2022.⁹ La figure 1 montre les étapes principales qui sont ensuite expliquées ci-dessous.

Divisione della scuola (chef de projet pour le Plan d'études tessinois) ; Valentina Giovannini, formatrice et chercheuse du DFA.

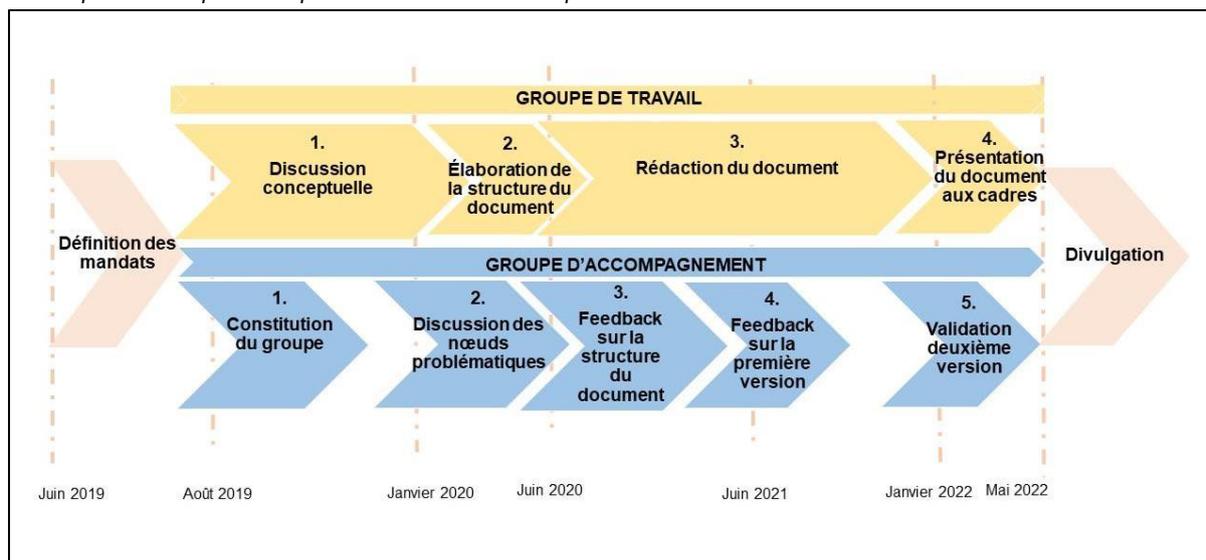
⁸ Mario Castoldi, professeur en didactique et pédagogie de l'Université de Torino comme expert externe.

⁹ La planification a eu du retard à cause de la pandémie de Covid-19.



Figure 1

Principales étapes du processus de conception et d'écriture du document



1. Réflexion théorique et définition de nœuds problématiques (première étape)

Après avoir défini les mandats du groupe de travail et de celui d'accompagnement, le processus de conceptualisation du document a débuté avec le partage, la discussion et la définition des différents courants relatifs à l'évaluation des apprentissages. Pendant cette première phase, une tâche importante a été celle de récolter, analyser et partager le matériel évaluatif qui existait déjà sur le terrain. D'un côté, il s'agissait de matériel disponible et institutionnalisé qui se trouve sur le site web *ScuolaLab*¹⁰ (par exemple, des parcours didactiques ayant comme élément principal celui de l'évaluation) et de l'autre côté, de matériel en cours d'élaboration par les enseignant·es (par exemple, des rubriques évaluatives) ou des projets d'établissements scolaires.

En parallèle à la récolte des matériaux, le groupe de travail a analysé plusieurs textes scientifiques sur l'évaluation des apprentissages pouvant contribuer à la réflexion théorique et méthodologique entreprise. Les premières séances ont été utilisées également pour s'interroger sur ce qui pose actuellement problème dans l'évaluation des apprentissages en classe, en particulier dans le canton du Tessin, par rapport au but de parvenir à une évaluation pour l'apprentissage dans une approche par compétences. Cette réflexion a débouché sur la définition de *huit nœuds problématiques*. Ces derniers figurent dans la première partie du document et sont expliqués en détail dans la section 4.2 de cet article. Ces nœuds problématiques sont les suivants :

- La séparation entre le moment évaluatif et celui de l'enseignement/apprentissage.
- Le mythe de l'objectivité de l'évaluation ;
- La note comme seul code évaluatif ;
- L'évaluation de la fin de l'année scolaire comme la somme des prestations des élèves récoltées par les épreuves pendant l'année ;
- Les épreuves à visée certificative centrées principalement sur les contenus et sur les habiletés scolaires ;

¹⁰ Il s'agit de matériel qui a été récolté lors des ateliers de formation et de l'élaboration du premier document concernant l'évaluation (Divisione della scuola, 2015).

https://scuolalab.edu.ti.ch/temieprogetti/piano_di_studio/Valutazione-apprendimento



- La rupture entre l'évaluation des apprentissages et celle du comportement (en italien : *condotta e applicazione*) ;
- La faiblesse des repères partagés dans l'évaluation intermédiaire (par exemple les communications aux parents) ;
- L'évaluation et la différenciation pédagogique.

Lors de cette première étape, un premier échange a été organisé avec le groupe d'accompagnement sur le temps d'une journée. Les membres du groupe devaient lire les propositions relatives aux nœuds problématiques, les discuter et les enrichir de leurs contributions. Concrètement, pendant la rencontre, les professionnel·les ont été divisé·es en différents groupes selon les nœuds qui les intéressaient plus spécialement et ont débattu de chaque thématique en présence d'un membre du groupe de travail.

2. Élaboration de la structure du document (deuxième étape)

Entre janvier et juin 2020, le groupe de travail a élaboré la structure du document. Concrètement, une table des matières a été créée et le contenu envisagé a été décrit pour chaque partie. Dans cette phase, il a été jugé important de ne pas se concentrer seulement sur l'évaluation de l'apprentissage dans une logique sommative/certificative (contrairement à ce qui était prévu dans le mandat du groupe de travail) mais de rédiger un seul document qui englobait les deux fonctions de l'évaluation : formative et sommative/certificative, en faisant ainsi passer le message de s'orienter vers une « évaluation pour apprendre » (Mottier Lopez, 2021). La décision de rédiger un seul document à la place de deux est le résultat de plusieurs discussions qui ont pu avoir lieu grâce au fait d'avoir un « espace de collaboration » (Mottier Lopez, 2024) entre professionnel·les provenant de contextes différents.

Lors de cette phase, un deuxième échange a eu lieu entre le groupe de travail et celui d'accompagnement auquel il a été demandé de fournir des feedbacks par courriel concernant la structure du document.

3. Rédaction du document (troisième étape)

Suite aux feedbacks, le groupe de travail a commencé la rédaction du texte, en débutant ainsi la troisième étape du processus. L'écriture a été effectuée principalement par le chef de projet et continuellement relue, révisée par deux autres chercheuses/formatrices : ces trois personnes ont constitué le *groupe rédactionnel*. Une première version du document a été terminée en juin 2021. Il s'agissait d'un texte d'environ une centaine de pages, divisé en cinq parties. Dans la première partie figurent les nœuds problématiques, la deuxième partie présente des éléments théoriques sur l'évaluation, la troisième partie expose des éléments de méthodologie, la quatrième partie contient des exemples génériques et la cinquième propose un glossaire.

Cette première version du texte a été soumise au groupe d'accompagnement, auquel il a été demandé de lire le document en répondant à des questions spécifiques à l'aide un questionnaire ([annexe A](#)).¹¹ Par exemple, les professionnel·les pouvaient s'exprimer par rapport à leur ordre scolaire de référence (primaire ou secondaire), en évaluant si ce dernier était bien représenté dans les différentes parties du document.

¹¹ Les questions en italien du questionnaire se trouvent dans l'annexe A.



En octobre 2021, le groupe de travail a rencontré le groupe d'accompagnement afin de restituer les résultats du questionnaire et de s'interroger sur les possibles pistes de diffusion et d'implémentation du document. Suite aux résultats du questionnaire et aux réflexions de cette dernière rencontre, le groupe de travail s'est occupé d'élaborer une deuxième version du texte. Dans cette nouvelle version, il s'agissait en particulier de revoir certaines parties du texte ainsi que les schémas pour les rendre plus clairs et cohérents par rapport au texte. En janvier 2022, la deuxième version du document a été envoyée au groupe d'accompagnement pour validation.

4. Présentation du document aux cadres institutionnels (quatrième étape)

La quatrième étape s'est déroulée pendant le printemps 2022, où le groupe rédactionnel a présenté à des groupes de cadres institutionnels (les expert·es des disciplines, les inspecteur·rices, les chefs de soutien pédagogique, les directeur·rices des écoles communales et cantonales) le document et les processus mis en œuvre pour le produire. À la fin de cette présentation, les participant·es étaient invité·es à formuler des propositions pour la diffusion et l'implémentation du document dans les écoles tessinoises. En effet, en plus de la rédaction du document, le but de la Division della scuola du canton du Tessin est de planifier un dispositif d'accompagnement et de formation par rapport à la diffusion de ce document, afin de soutenir la transformation de la culture évaluative.

3. Les obstacles et les éléments facilitateurs du processus d'écriture

Pendant les premières séances, avant la rédaction du document *La valutazione per competenze*, le groupe de travail a considéré nécessaire de mener une réflexion concernant les éléments qui auraient pu devenir des obstacles au processus d'écriture et de diffusion du document sur le terrain. En parallèle à l'identification des obstacles potentiels, les membres se sont également concentrés sur les leviers susceptibles d'être des ressources pour les surmonter. Dans cette partie sont exposés les deux principaux obstacles identifiés et effectivement rencontrés, puis les éléments facilitateurs proposés pour y faire face.

Un premier obstacle rencontré a été celui de rédiger un document qui expose des concepts théoriques complexes et nouveaux, impliquant des changements dans les pratiques des enseignant·es. Le risque était donc de réaliser un document trop compliqué à lire et à utiliser concrètement, qui n'aurait pas l'effet escompté sur les pratiques évaluatives. Le défi a été de rendre ces conceptions le plus accessibles aux enseignant·es déjà dans le document.

Le groupe de travail s'est ainsi interrogé sur le type de document et de langage le plus adéquat à utiliser pour arriver à encourager et soutenir le changement de culture dans les pratiques en classe. Le questionnement était par exemple : est-il préférable d'utiliser un langage plus scientifique ou plus technique ? Comment traduire des concepts théoriques dans un langage compréhensible et avec quels outils et quels exemples de pratiques ? Le groupe a décidé de concevoir un document pouvant répondre au mieux aux exigences des enseignant·es en insérant des éléments théoriques, ainsi que des exemplifications. C'est ainsi qu'il a pensé à plusieurs éléments de facilitation. En ce qui concerne le langage, il a choisi un registre scientifique, en essayant de le rendre le plus compréhensible possible



avec des éléments narratifs (par exemple, des scénettes avec des personnages : un directeur, un enseignant de l'école enfantine, une enseignante du primaire et une du secondaire). Le groupe de travail a convenu qu'il était en effet fondamental que l'ensemble des acteur·rices partagent et utilisent un langage commun fondé sur les concepts théoriques en jeu dans le document. Afin d'atteindre ce but, il a été décidé d'élaborer un glossaire inséré à la fin du document présentant les définitions des principaux concepts utilisés.

Un deuxième obstacle concerne l'alignement entre les prescriptions (sous forme de loi, règlements et directives) et les changements visés par le document *La valutazione per competenze* au niveau de la culture de l'évaluation et des pratiques en classe. Autrement dit, les prescriptions institutionnelles devraient être cohérentes par rapport aux changements souhaités. Cette tension a été soulignée par le groupe d'accompagnement lors de la première étape du processus de conception et d'écriture du document pendant la discussion des nœuds. Le groupe de travail a commencé à y réfléchir, mais sans pour le moment apporter de modifications aux prescriptions.

La composition mixte du groupe de travail et de celui d'accompagnement, incluant des professionnel·les provenant de contextes différents (institutionnels, de la formation professionnelle, du terrain) a représenté un élément facilitateur dans toutes les étapes du processus. Ces acteur·rices ont permis de construire une vision globale des implications par rapport aux changements visés, des discussions et des problématiques dans les différents contextes. Ces professionnel·les peuvent être considéré·es comme des « boundary spanners » (Goodrich et al., 2019), c'est-à-dire des personnes qui contribuent à faire des connexions et des médiations entre les choix fondés sur des travaux scientifiques, les décisions politiques et leur pertinence dans les contextes de la pratique.

4. Les concepts-clés et la structure du document

4.1 Les concepts-clés

Le document *La valutazione per competenze. Dalla teoria alla prassi* (Piricò et al., 2023) se base sur les concepts-clés suivants, retenus par le groupe de travail :

- Évaluation par compétences ;
- Intégration du processus évaluatif dans la planification didactique ;
- Utilisation de rubriques évaluatives et de profils de compétences.

Ces concepts sur l'évaluation des apprentissages visent à réorienter les pratiques évaluatives des enseignant·es. Par exemple, il s'agit de modifier les pratiques d'enseignement/apprentissage et celles de l'évaluation ancrées dans la pédagogie par objectifs vers l'approche par compétence. Il s'agit de penser l'évaluation déjà au début de la planification d'un parcours didactique et ne pas attendre la fin de celui-ci. Avec l'utilisation de rubriques, il s'agit de donner plus du sens à la note scolaire en l'accompagnant par des descriptions du niveau de maîtrise des compétences évaluées.

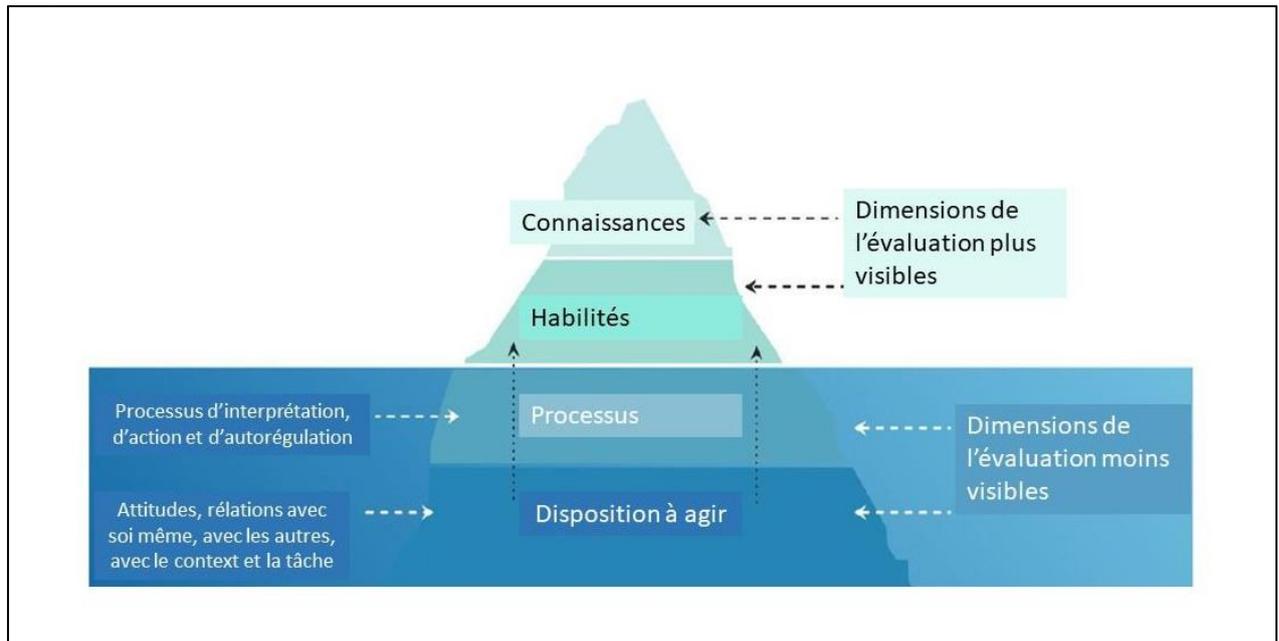


1. Évaluation par compétences

Comme évoqué dans l'introduction, la Divisione della scuola du canton du Tessin a décidé d'élaborer son propre plan d'études pour l'école obligatoire (Divisione della scuola, 2022) en basant l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation sur l'approche par compétences. Le groupe de travail a décidé de suivre la définition de la notion de compétence proposée par le conseil de l'Europe et reprise par Comoglio (2013). La compétence est vue comme constituée de plusieurs dimensions. En partant des plus visibles et donc des plus faciles à observer (tout en haut de l'iceberg représenté dans la figure 2 ci-dessous) se trouvent les connaissances (en italien : *conoscenze*) et les habiletés (en italien : *abilità*). Puis pour ce qui concerne les dimensions moins observables (les plus immergées dans l'iceberg), il y a les processus (en italien : *processi*) et les dispositions à agir (en italien : *disposizioni ad agire, atteggiamenti*). Évaluer une compétence, qui est *dynamique, située* et *plurielle*, entraîne alors des conséquences sur le processus évaluatif. Ci-dessous, les trois caractéristiques générales de la compétence sont exposées ainsi que la façon dont elles structurent le processus évaluatif :

- La compétence se présente sous une forme *dynamique* dans le sens où elle combine les dimensions les plus visibles (habiletés et connaissances) et les autres moins visibles (processus et disposition à agir). Le document explique qu'il est alors souhaitable de prévoir des outils qui puissent évaluer par exemple les connaissances ainsi que les processus qui sont mobilisés. Cela signifie de prendre en compte des temps différents et plus longs au sein du processus d'enseignement/apprentissage et d'évaluation, par exemple pour observer l'évolution d'un processus comme celui de l'autorégulation.
- La compétence se déploie dans un *contexte situé* dans lequel les dimensions citées ci-dessus sont mobilisées par les élèves. Le document souligne l'importance de construire, par exemple, des « tâches d'apprentissage authentiques » (Trincherò, 2017) qui demandent à l'élève de mettre en œuvre les mêmes compétences que celles mobilisées dans la vie réelle en simulant ou en réalisant l'activité proposée.
- La troisième caractéristique de la compétence est sa *pluralité*. C'est-à-dire qu'elle se manifeste et devrait être saisie de différentes manières grâce à différents points de vue comme celui de l'enseignant-e, des pairs ou de l'élève lui-même (Castoldi, 2017). Le document recommande de planifier des outils d'évaluation qui puissent récolter les informations provenant de différents points de vue afin d'avoir une représentation la plus fidèle possible de la compétence concernée.



Figure 2*Degré de visibilité des dimensions de l'évaluation par compétences (Piricò et al., 2023)¹²***2. Intégration du processus évaluatif dans la planification didactique**

En concordance avec plusieurs auteur·rices (Allal, 2017 ; De Ketele & Roegiers, 2015 ; Figari & Remaud, 2014 ; Hadji, 2012 ; Mottier Lopez, 2017 ; Salvisberg, 2021), l'évaluation est conçue comme un processus constitué de différentes phases ou opérations. Concrètement dans le document, la partie méthodologique et celle des exemples sont structurées à partir de ces phases. Par exemple, on trouve des outils pour conceptualiser et planifier les activités didactiques et évaluatives (première phase représentée dans la figure 3) ainsi que des outils sur comment utiliser les informations récoltées et donner des feedbacks (troisième phase dans la figure 3). De plus, en se basant sur Wiggins et McTighe (2004), l'intégration du processus évaluatif dans la planification didactique a été retenu comme un concept. Pour les enseignant·es, cela signifie de décider au début d'un parcours didactique ce qui sera évalué et donc aussi enseigné. En général, actuellement, les enseignant·es du canton du Tessin, comme observé par plusieurs professionnel·les du groupe de travail, décident à la fin d'un parcours scolaire quoi insérer dans l'épreuve.¹³

La figure 3 montre les trois phases principales du processus évaluatif intégrées dans la planification : (1) la planification didactique et la construction des activités et des instruments évaluatifs, (2) la récolte et l'interprétation des informations et (3) l'utilisation des informations récoltées.

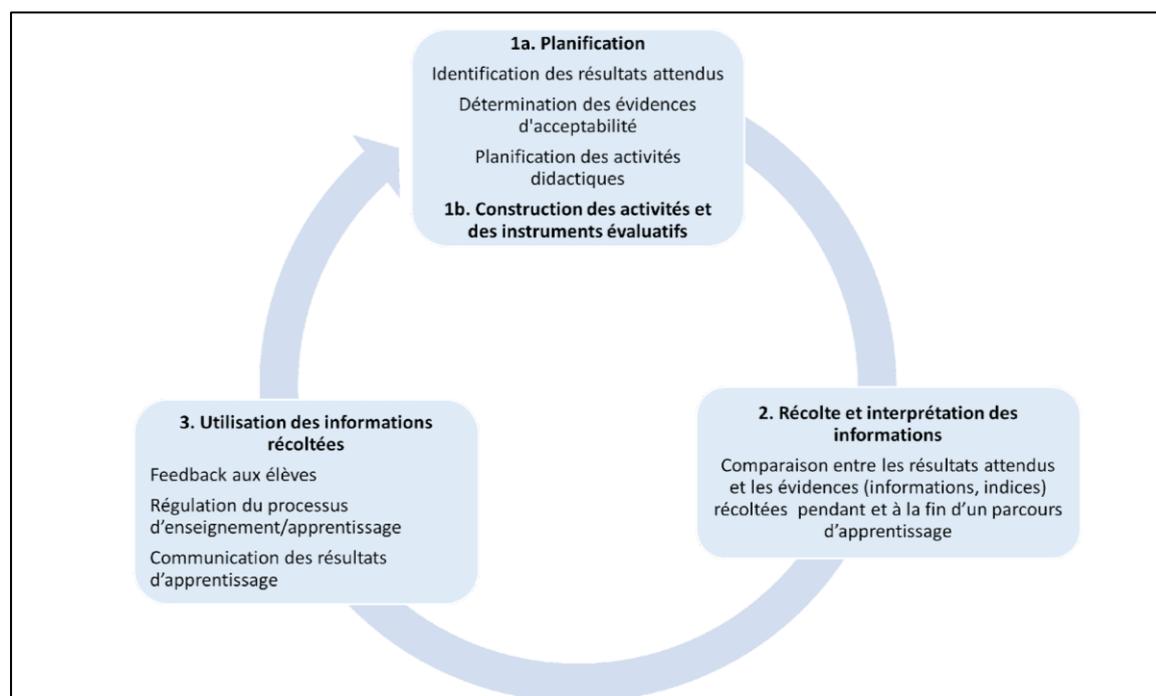
¹² La figure est traduite de l'italien en français.

¹³ Cette considération est mieux expliquée dans le nœuds problématique dans la section 4.2



Figure 3

L'évaluation dans la planification didactique et dans les processus d'enseignement/apprentissage (Piricò et al., 2023)¹⁴

**3. Utilisation de rubriques évaluatives et des profils de compétences**

Pour enseigner et évaluer par compétences, la rubrique évaluative (e.g., Arter & Chappuis, 2006 ; Brookhart, 2013 ; Chappuis et al., 2014) est, pour le moment, l'instrument vu comme le plus efficace. La rubrique d'évaluation permet de décrire les compétences que les élèves sont censés atteindre au regard de plusieurs niveaux de maîtrise de la compétence : initial, de base, intermédiaire ou avancé (voir l'exemple du tableau 1). Le niveau le plus élevé, nommé « avancé », indique la pleine réalisation du critère ; le niveau le plus bas, dit « initial », indique la non-réalisation ou la faible réalisation du critère. La logique qui sous-tend la rubrique d'évaluation est interprétative : les données recueillies doivent être comparées aux critères exprimés dans la rubrique, au moyen d'une logique d'appréciation qui s'oppose à des critères purement quantitatifs.

¹⁴ La figure est traduite de l'italien en français.



Tableau 1

Rubrique évaluative sur l'étude d'environnement (Piricò et al., 2023)¹⁵

Dimension	Critère	Indicateurs	Niveaux			
			Initial	De base	Intermédiaire	Avancé
Connaissance et habiletés	Exactitude des concepts	Comprendre les concepts de besoins physiques et d'adaptation	Compréhension partielle ou minimale des notions	Compréhension de base des notions	Compréhension suffisamment structurée et claire des notions	Compréhension large, claire et plus approfondie des notions
Processus (d'interprétation)	Identification des connexions	Comprendre les relations au sein des systèmes	Même si l'élève est guidé, il a du mal à saisir les liens simples et les relations au sein des systèmes	Avec les conseils de l'enseignant-e ou l'aide d'un copain, l'élève comprend les relations essentielles entre les systèmes	De manière autonome, l'élève saisit les principales relations au sein des systèmes	De manière autonome, l'élève saisit les différentes relations au sein des systèmes
Disposition à agir	Capacité à prendre en compte des points de vue différents	Faire preuve d'ouverture à la connaissance, à la nouveauté, à la comparaison critique	L'élève doit encore faire preuve d'une ouverture suffisante à la nouveauté et à la comparaison critique	Ce n'est que lorsque l'élève est encouragé qu'il commence à s'ouvrir à la connaissance, à la nouveauté et à la comparaison critique	L'élève fait preuve d'une ouverture initiale à la connaissance à la nouveauté et à la comparaison critique	L'élève est particulièrement ouvert à la connaissance, aux nouveautés et à la comparaison critique

Dans le document sur l'évaluation, la rubrique constitue un point de référence fondamental déjà à partir de la planification didactique. Pendant la phase de planification didactique, elle aide l'enseignant-e à clarifier ses attentes en matière d'apprentissages souhaités, sous forme de données empiriques (qui devraient également être partagées avec le groupe-classe au début de l'activité). Concrètement, au moment de la planification, l'enseignant-e devrait :

- Décliner un objectif spécifique d'apprentissage (en Italien : *traguardo specifico di apprendimento*) qu'il ou elle désire faire atteindre à ses élèves dans les différentes dimensions de la compétence (connaissances, habiletés, processus, disposition à agir, voir première colonne du tableau 1) ;
- Identifier des critères pour chaque dimension (deuxième colonne du tableau 1) ;
- Identifier les indicateurs qui permettent de décrire les critères (troisième colonne du tableau 1) ;
- Décliner les indicateurs dans les niveaux de maîtrise de la compétence (dernières colonnes du tableau).

Les mêmes critères d'une rubrique évaluative choisis par l'enseignant-e peuvent être déclinés et utilisés pour une évaluation entre pairs ainsi que pour une autoévaluation. Ils peuvent aussi être utilisés pour une évaluation à visée sommative.

Dans le PdS amélioré (Divisione della scuola, 2022), pour chaque discipline et à la fin de chaque cycle, sont proposés des profils de compétences (en italien : *i profili di competenza*). Ces profils fournissent aux enseignant-es des exemples de description des différents niveaux de compétences. Il faut souligner que, pour le moment, le règlement impose encore aux enseignant-es d'attribuer une note de fin d'année aux élèves, mais ils ou elles auraient la possibilité d'utiliser les profils de compétences pour les accompagner. Cette dernière constatation montre comment certains éléments du document suggèrent

¹⁵ La figure est traduite de l'italien en français.



des pistes qui ne sont pas encore décidées et/ou sont susceptibles d'être modifiées. Il y aurait alors des possibles « espaces de collaboration » (Mottier Lopez, 2024) entre les personnes du terrain (enseignant-es, directeur-rices, etc.) et la hiérarchie scolaire (le Département de l'éducation). Dans ce cas, les enseignant-es pourraient effectuer des expériences dans ces propres établissements, par exemple en essayant de communiquer la note finale accompagnée par le profil de compétences.

4.2 La structure du document : la valutazione per competenze. dalla teoria alla prassi (Piricò et al., 2023)

Cette section expose les cinq parties de la version définitive du document : nœuds problématiques, théorie, méthodologie, exemples, glossaire.

1. **Évaluation de l'apprentissage : nœuds problématiques et défis professionnels (Valutazione dell'apprendimento: nodi problematici e sfide professionali)**

Cette première partie du document *La valutazione per competenze* expose les huit nœuds problématiques et les défis professionnels associés. Les nœuds ont notamment été rédigés à partir de ceux identifiés par Castoldi (2017). Chaque nœud fait d'abord l'objet d'une description de la problématique, puis des problèmes qu'ils suscitent dans l'enseignement/apprentissage. Enfin, les défis professionnels sont relevés et des pistes sont proposées sur la manière de surmonter les difficultés.

Par exemple, le nœud numéro 1 problématise la division entre le temps de l'évaluation et celui de l'enseignement/apprentissage. En effet, l'activité évaluative est souvent perçue par l'enseignant-e comme séparée de celle de l'enseignement/apprentissage qui, de plus, lui demande un effort supplémentaire, tant en temps qu'en énergie. Il ou elle ne comprend pas toujours l'utilité de l'évaluation, ni ses potentialités pour l'enseignement et pour l'apprentissage. Par exemple, un risque est que l'évaluation soit peu cohérente avec l'enseignement/apprentissage et que les élèves apprennent seulement en fonction des épreuves sommatives en classe. En termes de culture évaluative et au niveau opérationnel, un des défis est alors de prévoir l'activité évaluative (formative et sommative) comme faisant partie intégrante du processus d'enseignement/apprentissage, amenant à la penser déjà au début de la planification didactique puis comme ressource stratégique et de soutien tout au long du processus. Cette partie du document peut être intéressante à utiliser lors de la formation de base et continue, par exemple, pour faire réfléchir les enseignant-es sur les différentes conceptions et temporalités de l'évaluation.

2. **Partie théorique. Repenser l'évaluation : principes fondateurs (Ripensare la valutazione: principi fondanti)**

La deuxième partie du document expose les éléments théoriques principaux relatifs à l'évaluation - en particulier à celle par compétences - indispensables pour avoir une clé de lecture des autres parties du document. Cette section se focalise sur les fonctions de l'évaluation, les phases du processus évaluatif, les dimensions de la compétence à évaluer, la triangulation de l'évaluation (c'est-à-dire les différents points de vue pour évaluer : de la part de l'enseignant-e, des pairs et l'auto-évaluation) et les rubriques évaluatives.

3. **Partie méthodologique. Gérer l'évaluation : phases principales (Gestire la valutazione: fasi salienti)**



Cette troisième partie a pour but de fournir aux lecteur·rices un cadre méthodologique pour toutes les différentes phases qui caractérisent l'évaluation intégrée entièrement dans la planification didactique. Concrètement, pour chaque phase, il s'agit d'exposer et de discuter des méthodologies et des instruments utiles pour le processus évaluatif. Par exemple, pour la phase *1a. la planification*, le document présente toutes les étapes à partir de l'analyse de l'objectif spécifique d'apprentissage qui figure dans le PdS jusqu'à sa déclinaison dans une rubrique évaluative, et comment construire des rubriques évaluatives également liées aux notes scolaires. Cette partie est pensée pour aider les enseignant·es à mieux comprendre les nouveaux concepts au niveau méthodologique, par exemple pour construire des rubriques évaluatives. Pour mettre en évidence ce propos, des questions destinées aux enseignant·es sont présentes à la fin de cette partie afin qu'elles et ils puissent s'autoévaluer.

4. Partie d'exemplification. Exercer l'évaluation : outils de travail (*Esercitare la valutazione: materiali di lavoro*)

Cette partie d'exemplification présente des outils relatifs à chaque phase du processus évaluatif. Il s'agit d'outils assez généraux qui sont adaptables à différents contextes. Ils proviennent d'ouvrages et de manuels écrits principalement par des auteur·rices anglophones (e.g., Brookhart 2013 ; Tomlinson 2013). Par exemple, il y a des figures qui aident les enseignant·es à savoir comment et sur quoi donner des feedbacks, ou encore des instruments pour construire les rubriques d'évaluation avec les élèves (Brookhart, 2013).

5. Glossaire (*Glossario*)

Cette dernière partie présente les définitions qui permettent de comprendre les principaux concepts utilisés dans le document.

Enfin, à l'intérieur du groupe de travail a émergé l'idée d'élaborer une sixième partie, constituée d'exemples du terrain disponibles uniquement dans un format numérique. Ce format a l'avantage de pouvoir présenter un nombre important d'exemples spécifiques des pratiques des enseignant·es tessinois·es, issus de tous les degrés scolaires et de toutes les disciplines, et mis régulièrement à jour. Actuellement, les travaux pour cette partie n'ont pas encore commencé.

5. Conclusion

Les concepts-clés (évaluation par compétences, intégration du processus évaluatif dans la planification didactique, rubriques évaluatives et profil de compétences) sous-tendent des changements importants dans les pratiques évaluatives des enseignant·es. Cette partie conclusive présente les leviers potentiels pour diffuser des changements au niveau de la culture évaluative dans une visée d'évaluation pour apprendre dans les écoles du canton du Tessin. Une réflexion a posteriori sur le processus de conception et d'écriture du document *La valutazione per competenze* a permis d'identifier ces leviers.

Premièrement, pendant le processus d'écriture du document, les auteur·rices ont essayé d'identifier des pistes qui favorisent les changements en apportant des exemples concrets et des expériences d'autres pays, comme l'Italie qui est aussi en train d'implémenter une



évaluation par compétences. Deuxièmement, le groupe de travail a exprimé la nécessité de s'occuper des changements à apporter aux règlements. Même si ce travail n'a pas encore abouti à une décision institutionnelle, le groupe est convaincu de l'importance d'agir aussi à ce niveau. À titre d'exemple, un groupe des enseignant·es a commencé à travailler sur les communications intermédiaires pour les élèves et les parents. Ces enseignant·es ont constaté que le document officiel des communications actuellement en vigueur était obsolète par rapport aux nouveaux concepts. En particulier, le document n'est pas pensé pour une communication basée sur les compétences transversales. On y trouve encore des mots, par exemple, qui ne correspondent pas aux nouveaux termes du Plan d'études (comportement « comportamento » en italien). Troisièmement, la présence, dans le groupe de travail et dans celui d'accompagnement, de professionnel·les du monde de l'éducation provenant de contextes différents s'est révélé être un levier pour introduire des changements pendant toute la démarche de conception et d'écriture et qui pourra aussi être utile pour la diffusion du document. En apportant son propre point de vue, chacun·e a permis au projet de bénéficier de regards pluriels sur la question et de l'aborder de façon systémique avec un objectif commun : celui de changer les cultures institutionnelles et les pratiques des enseignant·es pour aller vers un système d'évaluation par compétences cohérent avec le PdS tessinois et en faveur de l'apprentissage. Ces groupes mixtes favorisent également une meilleure acceptation des changements dans le terrain. Quatrièmement, le Département de l'éducation a laissé une grande marge de manœuvre au groupe de rédaction, tant dans l'écriture du document que par rapport aux approches proposées. Cela a permis d'insérer dans le document des propositions qui vont au-delà de certaines pratiques actuelles, mais qui correspondent à la vision institutionnelle des prochaines années, à savoir une évaluation au service des apprentissages des élèves. Par exemple, la proposition d'accompagner les notes par les profils de compétences mentionnés dans la section 4.1.

Le processus de conception et de rédaction du document discuté dans cet article représente la première étape de la transformation de la culture évaluative visée par la Divisione della scuola du canton du Tessin. Elle permet d'explicitier, de poser les nouveaux concepts et « de faire mémoire, de synthétiser les messages, de formaliser des idées et points d'attention soumis à des re-négociations et transformations de sens dès qu'ils sont saisis par d'autres » ([Mottier Lopez, 2024](#), p. 19).

Suite à la rédaction du document *La valutazione per competenze*, le Département de l'éducation du canton du Tessin a décidé de maintenir un groupe de travail qui s'occupe du thème de l'évaluation. Ce dernier est constitué des auteur·rices du document et s'occupe surtout de réfléchir à la mise en œuvre de pratiques cohérentes avec ses concepts-clés. Le groupe travaillera avec des enseignant·es ayant pour but de créer et de récolter des outils et de décrire des pratiques concrètes en classe en liens avec les orientations conceptuelles du document. Le groupe est actuellement en train de définir les modalités de travail favorables à des échanges efficaces. Ce projet constitue la deuxième étape du processus initié de changement de culture évaluative dans les écoles du canton du Tessin.

Références

- Allal, L. (2017). Évaluation des apprentissages. In A. van Zanten & P. Rayou (Eds), Dictionnaire de l'éducation (2^e éd.). PUF.
- Arter, J., & McTighe, J. (2001). *Scoring Rubrics in the Classroom. Using Performance Criteria for Assessing and Improving Student Performance*. Corwin Press, Inc.



- Arter, J., & Chappuis, J. (2006). *Creating & Recognizing Quality Rubric*. Pearson.
http://downloads.pearsonassessments.com/ati/downloads/car_studyguide_forprinting_final.pdf
- Brookhart, S. M. (2013). *How to create and use rubrics: for formative assessment and grading*. ASCD.
- Castoldi, M. (2017). *Costruire unità di apprendimento. Guida alla progettazione a ritroso*. Carocci editore.
- Chappuis, J., Stiggins, R. J., Chappuis, S., & Arter, J. A. (2014). *Classroom Assessment for Student Learning*. Pearson.
- Comoglio, M. (2013). Insegnare e valutare competenze. *Rivista dell'istruzione*, 5, 1-29.
https://www.fermimn.edu.it/formazione/materiali/comoglio_insegnare-e-valutare-competenze.pdf
- Consiglio di stato. (2017). *Rapporto al Gran Consiglio sull'aggiornamento delle Linee direttive 2015-2019*. https://m4.ti.ch/fileadmin/CAN/TEMI/LINEE_DIRETTIVE/2015-2019-1/Rapporto_al_Gran_Consiglio_su_aggiornamento_LD_2015-2019.pdf
- De Ketele, J-M., & Roegiers, X. (2015). *Méthodologie du recueil d'informations. Fondements des méthodes d'observation, de questionnaire, d'interview et d'étude de documents* (5^e éd.). De Boeck Supérieur.
- Divisione della scuola. (2015). *Piano di studio della scuola dell'obbligo ticinese*. Repubblica e Cantone Ticino, Dipartimento dell'educazione, della cultura e dello sport.
https://scuolalab.edu.ti.ch/temieprogetti/pds/Documents/Piano_di_studio_della_scuola_dell_obbligo_ticinese_COMPLETO.pdf
- Divisione della scuola. (2018). *La valutazione per l'apprendimento*. Repubblica e Cantone Ticino, Dipartimento dell'educazione, della cultura e dello sport.
https://scuolalab.edu.ti.ch/temieprogetti/piano_di_studio/Documents/La%20valutazione%20per%20l%27apprendimento.pdf
- Divisione della scuola. (2022). *Piano di studio della scuola dell'obbligo ticinese*. Repubblica e Cantone Ticino, Dipartimento dell'educazione, della cultura e dello sport.
<https://scuolalab.edu.ti.ch/temieprogetti/pds/Documents/Perfezionato/Piano%20di%20studio%20perfezionato.pdf>
- Figari, G., & Remaud, D. (2014). *Méthodologie d'évaluation en éducation et formation ou l'enquête évaluative*. De Boeck.
- Goodrich, K. A., Sjostrom, K. D., Vaughan, C., Nichols, L., Bednarek, A. & Lemos M. C. (2020). Who are boundary spanners and how can we support them in making knowledge more actionable in sustainability fields? *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 42, 45-51. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2020.01.001>
- Hadji, C. (2012). *Faut-il avoir peur de l'évaluation ?* De Boeck Supérieur.
- Jaume, L. (2008). Méthodes d'interprétation des textes politiques : Le cas Guizot. Étude d'une forme de stylistique politique. *Jus politicum. Revue de droit politique*, 1, 1-18. <https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-03473716>
- Mottier Lopez, L. (2017) Une modélisation pour appréhender la référentialisation dans l'évaluation des apprentissages des élèves. In P. Detroz, M. Crahay & A. Fagnant (Eds.), *L'évaluation à la lumière des contextes et des disciplines* (pp. 169-192). De Boeck. <http://archive-ouverte.unige.ch/unige:100100>
- Mottier Lopez, L. (2021). Une évaluation continue pour apprendre durablement, une évaluation à visée inclusive. *Revue suisse de pédagogie spécialisée*, 11(4), 9-16.
file://dfa.home.supsi.ch/dfa_users/miriam.salvisberg/Downloads/PDF_r2021-12-01.pdf



- Mottier Lopez, L. (2024). Construire des cultures en faveur d'évaluations positives pour l'avenir : enjeux de la collaboration autour de la production de textes à visée instituante. *La Revue LEeE*, 8. <https://revue.leee.online/index.php/info/article/view/190>
- Pastore, S., & Beccia, V. (2017). *Valutazione per l'apprendimento*. De Agostini.
- Piricò, M., Salvisberg, M., & Giovannini, V. (2023). *La valutazione per competenze. Dalla teoria alla prassi*. Dipartimento dell'éducatione, della cultura e dello sport, Divisione della scuola.
- Salvisberg, M. (2021). *L'activité évaluative certificative en situation produite par des enseignant-es du primaire et secondaire I du canton du Tessin : de la conception de l'épreuve écrite à l'interprétation des informations recueillies et à leur exploitation* [Thèse de doctorat, Université de Genève]. Archive-ouverte UNIGE. <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:157071>
- Tomlinson, C. A., & Moon, T. R. (2013). *Assessment and Student Success in a Differentiated Classroom*. ASCD. <https://files.ascd.org/staticfiles/ascd/pdf/siteASCD/publications/assessment-and-di-whitepaper.pdf>
- Trincherò, R. (2017). *Costruire e certificare competenze con il curricolo verticale nel primo ciclo*. Rizzoli.
- Wiggins, G., & McTighe, J. (2004). *Fare progettazione. La «pratica» di un percorso didattico per la comprensione significativa*. LAS.

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes du réseau IEAN Suisse qui ont contribué à l'écriture de cet article, notamment en ce qui concerne les révisions, les réflexions et la correction du français. En particulier, Annick Challet Jeanneret, Christiane Droz, Céline Girardet, Lucie Mottier Lopez, Françoise Pasche-Gossin, Murielle Roth, Catherine Tobola, Nous remercions également Matteo Piricò pour sa relecture et ses rétroactions.

Serena Ragazzi

Serena Ragazzi est adjointe au Directeur de la Divisione della scuola du canton du Tessin. Parmi les différents projets auxquels elle participe, elle a coordonné la rédaction et l'amélioration du Plan d'études pour le canton du Tessin. Elle a aussi participé aux réflexions relatives à l'évaluation des apprentissages à l'intérieur d'un groupe spécifique qui a été constitué au niveau institutionnel.

Miriam Salvisberg

Miriam Salvisberg est chercheuse à la SUPSI (Scuola Universitaria professionale della Svizzera italiana) et responsable pour la suisse italienne des enquêtes PISA (Programme for International Student Assessment) et COFO (la vérification de l'atteinte des compétences fondamentales en Suisse). Ses domaines de recherche portent sur l'évaluation des apprentissages en classe et celle pratiquée dans le cadre d'enquêtes à large échelle.



